

REPUBLIQUE DU BURUNDI



CABINET DU PRESIDENT

**DECRET N° 100/227 DU 27 NOVEMBRE 2017 PORTANT
NOMINATION DES ATTACHES MILITAIRES AUPRES DE CERTAINES
AMBASSADES DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution de la République du Burundi ;

Vu la Loi n°1/09 du 17 mars 2005 portant Distinction des Fonctions Politiques des Fonctions Techniques ;

Vu la loi n° 1/08 du 28 avril 2011 portant Organisation Générale de l'Administration Publique ;

Vu le Décret n° 100/101 du 3 avril 2013 portant Révision du Décret n° 100/180 du 27 octobre 2009 portant Réorganisation du Ministère des Relations Extérieures et de la Coopération Internationale ;

Vu le Décret n°100/29 du 18 septembre 2015 portant Révision du Décret n° 100/125 du 19 avril 2012 portant Structure, Fonctionnement et Missions du Gouvernement de la République du Burundi ;

Sur proposition du Ministre des Relations Extérieures et de la Coopération Internationale ;

DECRETE :

Article 1 : Est nommé Attaché Militaire près l'Ambassade du Burundi au Caire :

Colonel Aloys BIZINDAVYI, SS 0315 de la matricule.

Article 2 : Est nommé Attaché Militaire près l'Ambassade du Burundi à Dar Es Salaam :

Colonel Sebastien BANDIRUBUSA, SS 0131 de la matricule.

Article 3 : Est nommé Attaché Militaire près l'Ambassade du Burundi à Pékin :

Colonel Ephraim BUCUMI, SS 0049 de la matricule.

Article 4 : Est nommé Attaché Militaire près l'Ambassade du Burundi à Nairobi :

Colonel Germain NYAKUBUSA, SS 0185 de la matricule.

Article 5 : Toutes dispositions antérieures contraires au présent décret sont abrogées.

Article 6 : Le Ministre des Relations Extérieures et de la Coopération Internationale est chargé de l'exécution du présent décret qui entre en vigueur le jour de sa signature.

Fait à Bujumbura, le 27 novembre 2017,

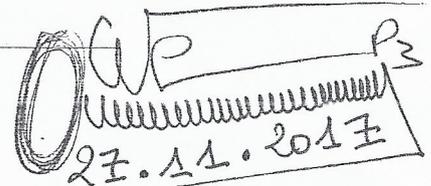
Pierre NKURUNZIZA.

PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

LE PREMIER VICE-PRESIDENT
DE LA REPUBLIQUE,

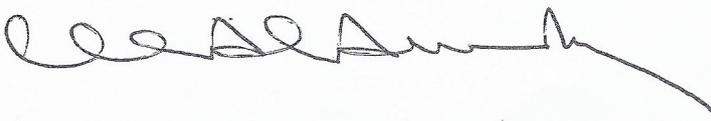


Gaston SINDIMWO.



27.11.2017

LE MINISTRE DES RELATIONS EXTERIEURES
ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE,



Amb. Alain Aimé NYAMITWE.